

STAGE AGRICOLE DU 12/09 AU 23/09/2022

BUT découvrir le fonctionnement d'une exploitation ; établir un diagnostic biodiversité.

RESULTAT ATTENDU rédaction d'un rapport d'activités décrivant le fonctionnement de l'exploitation et d'un diagnostic biodiversité. L'ensemble des éléments récoltés fera l'objet d'une restitution à l'oral.

OBLIGATOIREMENT,
le stage doit se dérouler dans
l'une des catégories suivantes :

 **IMPORTANT**

 **PRODUCTION ANIMALE**
Brebis lait ou viande, bovins
lait ou viande, caprins lait

 **POLYCLTURE/ELEVAGE**
Production animale (brebis,
vaches ou chèvres) ET
production végétale (blé,
maïs, orge, colza)

 **PRODUCTION VEGETALE**
Blé, maïs, orge,
colza, riz

 **VITICULTURE**

 **TOUT AUTRE TYPE
d'exploitation est EXCLU !**
Oubliez maraichage, apiculture,
élevage de gibiers, etc...

Précisions sur l'exploitation

La surface totale, le nombre de têtes de bétail... ne sont pas importants ; il faut que la production agricole soit l'ACTIVITE PRINCIPALE du maître de stage. L'exploitation peut être BIO ou TRADITIONNELLE.

Dès que vous avez trouvé le stage !

Merci de nous fournir tous les renseignements (voir au dos) pour établir la convention de stage, qui sera envoyée à l'exploitant

RENSEIGNEMENTS



STAGE AGRICOLE



Nom - Prénom de l'étudiant :

Nom - Prénom de l'exploitant :

Type exploitation/production principale :



Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Adresse électronique :

DOCUMENT à retourner à :

MFR VALRANCE - 2 route du bois du four
12380 SAINT SERNIN SUR RANCE

valrance@mfr.asso.fr

Assurances



La convention de stage procure à l'étudiant une garantie :

- Responsabilité civile pour les dommages causés aux biens du Maître de Stage
- Accident du travail, pendant les jours et heures de travail (même si week-end) y compris pendant les trajets travail/domicile/Valrance